



Doc. 11969
23 juin 2009

La loi lituanienne sur la protection des mineurs restreint la publication d'informations sur les relations homosexuelles et bisexuelles

Déclaration écrite n° 428

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Les soussignés, membres de l'Assemblée,

Prennent note avec préoccupation de l'adoption par le Parlement lituanien d'une loi qui

- considère toute information du public «faisant campagne» pour les relations homosexuelles et bisexuelles comme préjudiciable à la «santé mentale et au développement physique, intellectuel ou moral des mineurs» et
- interdit la publication de telles informations hormis dans des lieux ou à des heures où ces informations ne sont pas accessibles aux mineurs;

Sont choqués que de telles informations soient classées dans la même catégorie que la promotion du suicide et de l'usage de drogues ainsi que la représentation de meurtres, de mutilations ou d'actes de torture;

Estiment que cette loi ne servira qu'à perpétuer la discrimination et l'intolérance et à priver les jeunes personnes lesbiennes, gay ou bisexuelles de l'accès à une information dont elles ont besoin pour mener une vie conforme à leur orientation sexuelle;

Soulignent que ces dispositions violent à la fois la Convention européenne des droits de l'homme et la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant;

Appellent:

- le Président de la Lituanie à renvoyer la loi au Parlement pour révision à la lumière des obligations internationales de la Lituanie en matière de droits de l'homme;
- le Parlement de la Lituanie à supprimer de cette loi toute référence discriminatoire aux relations homosexuelles et bisexuelles.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

HÄGG Carina, Suède
BOSWELL Tim, Royaume-Uni, GDE
CIRCENE Ingrida, Lettonie, PPE/DC
ČURDOVÁ Anna, République tchèque
ELZINGA Tuur, Pays-Bas, GUE
FRAHM Pernille, Danemark, GUE
GALE Anita, Royaume-Uni
GARDETTO Jean-Charles, Monaco, PPE/DC
HANCOCK Mike, Royaume-Uni, ADLE
HUSS Jean, Luxembourg, SOC
IVANJI Željko, Serbie, PPE/DC
JENSEN Mogens, Danemark, SOC
JENSEN Michael Aastrup, Danemark, ADLE
JOHN-CALAME Francine, Suisse, SOC
JONKER Corien W.A., Pays-Bas, PPE/DC
KELEMEN Attila Béla-Ladislau, Roumanie, PPE/DC
LAMBERT Geert, Belgique
LEMPENS Paul, Pays-Bas
LEUTHEUSSER-SCHNARRENBARGER Sabine, Allemagne, ADLE
MAURY PASQUIER Liliane, Suisse, SOC
MONFILS Philippe, Belgique
MÓSESDÓTTIR Lilja, Islande, GUE
OHLSSON Carina, Suède, SOC
POSTANJYAN Zaruhi, Arménie
RACHOŃ Janusz, Pologne, PPE/DC
ROSOVÁ Tatiana, République slovaque, PPE/DC
STOLFI Fiorenzo, Saint-Marin, SOC
STUMP Doris, Suisse, SOC
SYDOW Björn, von, Suède, SOC
VRIES Klaas, de, Pays-Bas, SOC
WILLE Paul, Belgique

Total = 31

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste